



16 juin 2023

(23-4100)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

BREF RAPPORT DE MISE À JOUR DE L'IGAD AU COMITÉ SPS JUILLET 2023

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IGAD)

La communication ci-après, reçue le 15 juin 2023, est distribuée à la demande de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

1. Le Centre de l'IGAD pour le pastoralisme et le développement de l'élevage (ICPALD) est un centre technique régional de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), communauté économique régionale composée de huit États membres d'Afrique de l'Est (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud).

2. L'IGAD/ICPALD a fourni aux États membres ci-dessus un soutien technique durant la période considérée pour renforcer la lutte contre les maladies animales transfrontières et intensifier le commerce du bétail dans la région afin de soutenir les efforts de développement national des États membres. Les mesures de soutien comprennent les activités décrites ci-dessous.

2 CONTRÔLE ET ÉRADICATION DE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (PPR)

3. L'IGAD/ICPALD a organisé la dixième réunion régionale de coordination du contrôle et de l'éradication de la PPR, du 3 au 5 mai 2023, pour communiquer des renseignements actualisés sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de contrôle et d'éradication de la PPR aux niveaux régional et national, partager les bonnes pratiques, les enseignements tirés et convenir des prochaines étapes à suivre pour aider la région à contribuer au plan mondial d'éradication de la PPR.

4. Les principales recommandations étaient que l'IGAD et les États membres: facilitent la mise en œuvre des mémorandums d'accord transfrontières bilatéraux et multilatéraux signés conformément à des approches épistémiques; facilitent l'harmonisation transfrontières de la surveillance de la PPR et de la vaccination contre cette maladie afin de parvenir à son éradication; soutiennent la formation régionale sur la surveillance, l'analyse des risques, les diagnostics et la surveillance de la faune sauvage; facilitent la poursuite des études socioéconomiques et diffusent les résultats en vue d'une promotion plus poussée et d'une augmentation des financements pour l'éradication; et entreprennent une mobilisation des ressources pour soutenir les programmes transfrontières de contrôle des maladies transfrontières, entre autres choses.

5. Remerciements: l'IGAD/ICPALD remercie les États membres, la FAO, l'UA-BIRA et l'OMSA pour leur collaboration et/ou leur financement dans le cadre de l'activité mentionnée ci-dessus.
